



Aix en Provence

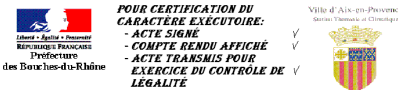
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-414**

Séance publique du

3 novembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141103-53497-DE-1-1_0
Date de signature : 04/11/2014
Date de réception : mercredi 5 novembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE

Le 3 novembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 28/10/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Jules SUSINI, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Madame Sylvaine DI CARO.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



12.05

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 NOVEMBRE 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE-
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la délégation du droit des Femmes et de la Famille, la ville d'Aix en Provence apporte son concours, sous forme de subventions de fonctionnement à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Le tableau ci-dessous présente les associations concernées, leurs activités, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2012 et 2013, et le montant des subventions proposées en 2014.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

ATTRIBUER à ces associations les subventions de Fonctionnement et subventions Exceptionnelles pour l'année 2014, telle que présentées dans le tableau ci-après,

DIRE que la dépense correspondante d'un montant de 3 000,00 € (**trois mille euros**) a été validée le 6 octobre 2014 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 92025 6574 1670 (**Aide sociale Secteur Femmes**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DIRE que la dépense correspondante d'un montant de 5 000,00 € (**cinq mille euros**) a été validée le 6 octobre 2014 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 9263 6574 1775 (**Aide sociale Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DIRE que la dépense correspondante d'un montant de 1 000,00 € (**mille euros**) a été validée le 6 octobre 2014 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 9263 6748 1775 (**Aide sociale Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-414 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/11/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

AIDE SOCIALE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE
ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2014

LIGNE BUDGETAIRE **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT** **92025 6574 1670**

Secteur Femmes							
TIERS	ASSOCIATIONS	2012	2013	Proposé	Attribution 2014	Convention	Buts Statutaires
46800	SOS FEMMES 13	3 700,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		Accueil, écoute des femmes victimes de violences conjugales et familiale actions de sensibilisation et de prévention contre les violences domestiques.
		3 700,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €			

LIGNE BUDGETAIRE **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT** **9263 6574 1775**

Secteur Familles							
TIERS	ASSOCIATIONS	2012	2013	Proposé	Attribution 2014	Convention	Buts Statutaires
25105	LA RECAMPADO	0,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		Aider les familles en crise à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien
65056	ASLYA	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		Soutenir le développement harmonieux de l'individu, de la famille et des groupes sociaux, facteur de santé et de prévention, et favoriser l'équilibre psychologique, le lien parents / enfants, familial, du couple et social.
64926	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE D'AIX EN PROVENCE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		Défense des intérêts des familles, soutien, éducation
		2 000,00 €	3 500,00 €	5 000,00 €			

LIGNE BUDGETAIRE **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE** **9263 6748 1775**

Secteur Familles							
TIERS	ASSOCIATIONS	2012	2013	Proposé	Attribution 2014	Convention	objet
9225	COUPLE & FAMILLES	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		Conférence sur les relations et conflits au sein de la famille
		500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €			